



## Proposition d'un stage de 6 mois, de mars à août 2024

### Intitulé du stage :

« Préserver et valoriser les patrimoines bâtis ordinaires dans un contexte de sobriété foncière »

### Contexte :

La loi Climat-Résilience introduit la notion de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et fixe, dans ses articles 191 et suivants, l'obligation pour les territoires de réduire puis arrêter l'artificialisation des sols d'ici 2050. Ces objectifs vont se traduire dans les documents d'urbanisme et conduire les communes à revoir leurs processus d'urbanisation.

La préservation des patrimoines bâtis ordinaires est un enjeu particulièrement important, notamment dans un contexte dans un changement du processus d'urbanisation. Une phase de diagnostic et de mise en valeur de ces patrimoines bâtis ordinaires est essentielle pour les préserver.

### Objectifs et contenus :

1/ Mise au point d'une méthode d'inventaire des patrimoines bâtis ordinaires en partenariat avec le Service Régional de l'Inventaire :

- Identification des caractéristiques architecturales nécessitant des mesures de préservation, de valorisation, et permettant la mutabilité des patrimoines bâtis ordinaires
- Proposer une méthode transférable aux bureaux d'étude en charge de la révision des documents d'urbanisme
- Proposer une démarche incluant les élu.es et habitant.es

2/ Appliquer la méthode d'inventaire dans les communes tests :

- Identifier les patrimoines bâtis selon leur potentiel
- Production d'une base de données cartographique à l'échelle de la commune pour recenser les patrimoines bâtis ordinaires
- Réaliser des fiches descriptives à destination des élu.es et des habitant.es
- Proposer une intégration de l'inventaire produit aux documents d'urbanisme

### Compétences et savoir-faire :

Bonnes connaissances en urbanisme et en architecture, fort intérêt pour le patrimoine bâti ordinaire

Bonne connaissance dans les outils de SIG et de cartographie

Connaissance en documents d'urbanisme

Bon relationnel, savoir travailler en équipe et en autonomie, personne polie et bienveillante

**Formation :** Niveau Master Architecture

**Début et durée du stage :** 6 mois de mars à août

**Encadrement :** Chargée de mission Architecture-Aménagement du territoire / PNR des Vosges du Nord

**Autres :** Permis obligatoire

**Contact :** CV et lettre de motivation à envoyer à [c.massotte@parc-vosges-nord.fr](mailto:c.massotte@parc-vosges-nord.fr)